

RÉUNION DU COMITÉ DE QUARTIER DU COTEAU
DU 05/02/2008 À 20H30 À L'ÉCOLE DU COTEAU

Prochaine réunion : 13 mai 2008

Référent Mairie : Claire Marti

Animateur de la réunion : Gérard Bernier

Rapporteur : Hugo Leclerc

ORDRE DU JOUR

- Communication diffusion
- Information sur les travaux
- Nids de poules / stabilisation des talus
- Gestion des déchets
- Circulation / installations
- Écologie pour l'habitat
- Groupe convivialité
- Fonctionnement du comité de quartier

1. Communication diffusion

Plusieurs personnes ont signalé ne pas avoir reçu le compte-rendu du comité de quartier précédent dans leur boîte au lettre, notamment rue du Coteau. N'étant pas aisément identifiable, il est possible par ailleurs que certains compte-rendus soient jetés avec la publicité reçue habituellement dans les boîtes aux lettres. Il a donc été proposé d'utiliser de nouveau du papier couleur, de créer un logo « comité de quartier ». **A vos crayons !**

Il a été suggéré en outre de créer une liste de diffusion par internet, pour signaler la disponibilité de l'information sur le site de la mairie.

2. Information sur les travaux

Les habitants regrettent de ne pas être suffisamment informés des travaux dans leur quartier. À part les travaux urgents qui demandent une intervention immédiate, les travaux qui modifient le fonctionnement de la voirie (sens de circulation, stationnement ...) doivent faire l'objet de concertations. Il est rappelé que certaines maisons peuvent déboucher sur deux rues et avoir une boîte à lettres qui ne donne pas sur la rue en travaux.

Il a été demandé par une riveraine de la rue des Vignes si un sens interdit posé pendant des travaux récents était définitif. Ce sens interdit l'oblige à passer devant l'école et pourrait probablement accroître la circulation pendant les horaires d'entrée et de sortie. **La question est posée à la mairie.**

3. Nids de poules / stabilisation des talus

La présence de nids de poule et de fentes sur le boulevard de la vanne rend dangereuse la circulation en vélo. La réfection de la voirie à l'étude laissent présager un coût et des délais importants (2009-2012). La déclivité et la nature du terrain nécessitent une stabilisation surtout entre rue Faure-Beaulieu et le panorama. Le compte-rendu des trois réunions de concertation sur le boulevard de la Vanne nous a été lu mais le comité de quartier n'en a pas été destinataire. Estimant que le problème des nids de poules et des fentes devait être réglé avant ces travaux d'importance, un groupe du comité de quartier (M & Mme Uny, J.M. Pescheux, G. Bernier.) s'est engagé à établir un dossier photos des endroits les plus dangereux à traiter. **A suivre dossier « Photos ».**

4. Gestion des déchets

La gestion des déchets et le ramassage des poubelles (poubelles bleues pour les déchets recyclables) restent soucis pour les habitants du coteau. Erreurs dans les jours de sortie, mélange par les éboueurs lors du ramassage, erreurs dans la collecte des recyclables sont des propos souvent réitérés.

Pourtant les Cachanais sont dits de bons trieurs, mais visiblement ils souhaitent encore s'améliorer. Pour cela il est demandé de renouveler les auto-collants des poubelles facilitant le tri, de ne pas démotiver les habitants par un ramassage mélangeant les poubelles déjà triées. Il est rappelé que les jours de collecte sont systématiquement publiés sur le journal municipal distribué à tous les habitants de Cachan.

Question : Faut-il compacter les recyclables pour diminuer les volumes ou doit-on laisser les bouteilles plastiques avec leur forme propre pour faciliter le tri à par soufflage ?

Une interrogation sur la fréquence de passage et une observation sur la couleurs verte des poubelles des déchets non recyclables, prêtant à confusion, ont été soulevées.

Sensibles à ce problème les habitants ont proposé qu'un audit soit fait.

5. Circulation / installations

L'utilisation de navigateur GPS semblent guider bon nombre de conducteurs de bus et de camions vers la rue du Coteau pour s'y retrouver finalement en mauvaise posture (descente raide et carrefour difficile). Il a été proposé d'améliorer encore la signalisation amont pour les véhicules à faible maniabilité.

Certains riverains du boulevard de la Vanne se sont plaint de l'utilisation du parcourt sportif par les possesseurs de chiens pour les y promener. Quoiqu'il en soit de la végétation va bientôt y être posée et l'implantation des éléments sportifs sera refaite.

Une information sur le rôle de l'Orbival est souhaitée par les habitants du Coteau. En effet cette liaison, à l'état de projet, doit relier les dessertes radiantes sur Paris tout en facilitant les déplacements entre villes de la proche banlieue du val de marne. Cette liaison n'est donc pas une desserte locale avec des arrêts proches.

Pour les déplacements locaux la Valouette a été mise en service. Toutefois celles-ci passent parfois en avance ce qui impose d'attendre pratiquement une demi heure et roulent à une vitesse et avec des accélérations excessives que les horaires faits pour une conduite normale ne rendent pourtant pas nécessaires. Par ailleurs des aménagement pour la descente des passagers devraient être étudiés notamment avenue Léon Blum où les passagers en descente se trouvent coincés entre la Valouette et une barrière de protection de trottoir.

Service apprécié à améliorer

6. Écologie pour l'habitat et environnement

Pour sensibiliser les habitants aux performances énergétiques des habitations, il a été proposé de demander une photographie thermique aérienne des toits Cachanais. Ce genre de photo ne peut se réaliser que par grand froid, pour avoir les meilleurs contrastes. **Une étude de faisabilité est demandée**, elle peut d'ailleurs être étendue sur la communauté d'agglomération pour en diminuer le coût. Plusieurs membres du comité de quartier ont proposé de partager leurs expériences, concernant notamment le chauffage solaire, la Coteau se prêtant bien à l'installation de capteurs, ce qui permettrait à Cachan de renforcer son image de ville écologique.

Des questions ont été posées au sujet de la géothermie (des puits canadiens...), en particulier sur les zones où il est possible et pertinent de l'appliquer.

Le sujet de la fontaine couverte a ensuite été abordé. 7 mètres cubes par heure sont en effet déversés dans les égouts. Il a été proposé de l'utiliser ou pour arroser la zone, ou pour alimenter par exemple les toilettes de l'école du Coteau. Pour ce dernier usage, il a ensuite été suggéré d'utiliser l'eau de pluie mais reste à étudier non seulement sa faisabilité mais aussi sa légalité. **Gestion des eaux non potables pour les collectivités.**

7. Groupe convivialité

Le prochain événement « **chasse aux poissons** » aura lieu le **6 avril au jardin panoramique à 15 heures**. Des affiches et des tracts signaleront que l'événement est « à l'initiative du comité de quartier du Coteau ».

8. Fonctionnement du comité de quartier

Pour préparer les réunions, les thèmes à aborder aux séances suivantes devraient être discutés et annoncés pour mieux mobiliser les habitants..

Le comité de quartier revendique être un outil de démocratie participative mais aussi un lieu d'échanges de savoirs et d'informations. Un « carnet de mutualisation » pourrait par exemple être constitué pour regrouper les astuces et les expériences utiles pour les riverains.

Bien que la mairie finance déjà les projets avec des moyens humains et financiers non négligeables et pour sortir du « ronron » du comité de quartier, la question d'un budget propre a été posée. Le sujet étant complexe, il est proposé d'en discuter à la prochaine séance.

Prochaine réunion : 13 mai 2008. Convivialité et bonne humeur seront les plats de résistance.

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ DE QUARTIER DU COTEAU
DU 13 MAI 2008 (à l'école du Coteau)**

Prochaine réunion : le 7 octobre à 20h30 à l'école du coteau, rue des Vignes.

Animateur de la séance du 13 mai : François Guibert
Rapporteuse : Bernadette Cazin
Référent(e) (désignation prochaine)

Isabelle Daeschner, nouvelle maire adjointe et plus spécialement chargée de la relation avec les comités de quartier a annoncé que des nouveaux référents issus de la nouvelle équipe municipale seront prochainement désignés. Claire Marti, appelée à de nouvelles missions en tant que élue maire adjointe a annoncé son départ en tant que référente de notre comité. Elle continuera d'assister aux réunions en tant qu'habitante du Coteau.

Ordre du jour

- Réponses de la Mairie aux demandes précédentes (réunion du 5 février 2008)
- Point convivialité
- Point sur les travaux du bd de la Vanne
- Stationnement
- Entretien des trottoirs

1. Réponses de la Mairie et propositions du comité

- Information sur les travaux

Rue des Vignes : le sens interdit à l'entrée de la sera prochainement retiré.

Bd de la Vanne : le compte rendu des 3 réunions de concertation avec les riverains sera diffusé lorsqu'une nouvelle date de réunion sera prise avec eux.

- Gestion des déchets

Il y a un recrutement de personnel en cours pour pallier les effectifs moindres. Le passage des encombrants est pourtant de plus en plus fréquent

car les riverains déposent leurs encombrants en dehors des dates. Le mardi est-elle une bonne date ? Les riverains font remarquer leur perturbation

quant aux dates de ramassage qui ne sont pas assez bien identifiées : le 1^{er} mardi du mois, ramassage des encombrants et des déchets verts.

Les riverains en arrivent à déposer les encombrants dès le dimanche et les déchets après la date de ramassage.

2. Propositions du Comité de quartier

- Point sur les travaux du bd de la Vanne et entretien des trottoirs

Demande auprès de la Direction des Services techniques (DST) de réactiver des petits travaux avant les gros travaux prévus pour 2010-2012.

Une rencontre est demandée entre des représentants du Comité et la DST pour commenter des photos montrant des travaux à envisager

(tassement et glissement de terrains (trottoirs et chaussées), fissures et nids de poule sur la chaussée, bornes anti-voitures retirées, tags,

tessons de bouteille, décharge sauvages d'ordures ou de déchets verts...) ainsi que débordement de haies sur le trottoir au N°149 par absence des propriétaires.

- Circulation et stationnement

Très difficile pour les camions et autobus. Comment les dissuader d'accéder à certaines rues ? L'intersection dangereuse entre Bd de la Vanne

et la rue Emile Zola n'est pas traitée Faut-il poser un panneau « vous n'avez pas la priorité » ? Plus haut, le rond point rue Emile Zola est bien,

sauf que dans cette rue une oreillette très large à gauche obstrue le passage des véhicules.

La Valouette V3 est excellente : régulière et les chauffeurs complaisants.

L'accès sur les trottoirs sont adaptés aux personnes à mobilité réduite mais les bus s'arrêtent parfois trop loin des trottoirs ! Le V1 est trop souvent

en avance sur son horaire. Son arrêt avenue Léon Blum pose problème. En effet la porte avant située devant les garde corps du trottoir, rend périlleuse

la sortie des usagers contre ceux-ci.

L'Agglomération du Val de Bièvre a décidé d'un stationnement interdit sur une grande partie de la rue du Coteau avec avis d'enlèvement sans la

concertation des riverains. Les riverains ne savent plus quoi faire.

La Mairie signale qu'elle a mis des potelets sur un côté de la rue pour faciliter le passage des piétons mais que le reste relève de la Communauté d'Agglomération.

- Communication- diffusion

La diffusion des comptes rendus comme le Journal de Cachan dans les boîtes aux lettres n'est toujours pas régulière. Il est demandé à la Mairie

que le journal puisse paraître plus tôt, en début de mois. Il est demandé, dans les articles, de faire référence au comité de quartier lorsque celui-ci

organise des festivités et que les photos diffusées soient plus représentatives de l'activité (la chasse aux poissons par exemple).

Le CQ demande aux habitants de réfléchir à un logo du comité de quartier du coteau pour la prochaine réunion : à vos croquis !

- Gestion des déchets et environnement

Les habitants sont satisfaits de voir la ville fleurie mais demandent de pouvoir identifier la nature des désherbants utilisés. Quel est leur impact sur

la nappe phréatique ? Le fleurissement de la ville ne doit être réalisé au détriment de l'environnement et de la santé.

Par ailleurs les affichettes posées initialement sur les poubelles bleues demandent à être remplacées pour rappeler la nature des tris à effectuer.

Cette information qui a disparue concourt à une perte d'efficacité.

Les habitants demandent à la mairie d'étudier la possibilité d'une commande groupée de bacs comme cela a été fait à Arcueil.

3. Groupe convivialité

Animation « cherchez le poisson d'avril » du 6 avril a eu beaucoup de participants malgré les averses de grêle et neige fondue.

Les enfants devaient retrouver dans le parc du Panorama des dessins de poissons et en échange, gagnaient des poissons en chocolat.

Des lots en chocolat ont été aussi distribués pour les gagnants d'un concours de dessins de poissons !

Le comité de quartier fait part de l'excellente logistique de la Mairie et de la gentillesse des employés municipaux venus prêter main forte à cette occasion.

« Troc ta plante » sera reconduit cette année probablement en octobre.

Le groupe convivialité propose une autre animation « Troc ta recette » pour échanger et goûter des recettes de plats originaux.

La séance est levée à 22h20

Prochaine réunion

le mardi 7 octobre, 20 h30 à l'Ecole Elémentaire du Coteau, rue des Vignes.

Compte rendu de la réunion du Comité de Quartier du Coteau du 7 octobre 2008

Prochaine réunion le mardi 3 février 2009

20h45 à l'école du Coteau

Quelques remarques et questions ont été posées en début de réunion :

- Tout le monde ne reçoit pas les journaux et compte rendus de réunion dans les boîtes aux lettres.
- Tous les plans de ville, pourtant très utiles, ont été retirés !!
- Le banc, en bas de la rue de La Pléiade a disparu.
- Il faudrait arrêter l'arrosage automatique de la rue Courbet.
- Demande de bancs aux arrêts de la Valouette (la mairie indique cependant que certains riverains demandent de retirer les bancs installés car ils sont utilisés par des jeunes très bruyants).

Il serait intéressant d'avoir sur le site de la mairie un lieu pour déposer les remarques spécifiques au Coteau. Voire un site (subdivisé en quartiers) permettant à chaque citoyen d'un quartier de déposer des observations. Celles-ci relayées par les services pourraient être traitées plus rapidement qu'actuellement. En effet qui mieux que les habitants vivant le lieu peuvent signaler les dysfonctionnements.

Rappel : Les riverains du Coteau ont été invités, lors de la précédente réunion du CQ, à créer un logo pour identifier le comité de quartier du Coteau. Des idées ont été lancées le coteau c'est : la vigne, l'aqueduc Médicis, l'immeuble Courbet, le pavillonnaire, la verdure ... Il ne reste plus qu'à imaginer et transcrire. Vu le faible nombre de réponse, une relance est faite à tous les artistes, amateurs compris.

Quelques réponses de la mairie

Voirie Boulevard de la Vanne

Une réunion est prévue, à la mi-décembre, pour les riverains du boulevard de la Vanne. Des discussions sont en cours avec la communauté d'agglomération. Les dates exactes des réunions seront fournies avec le compte rendu de la réunion qui a eu lieu en mai. Ces réunions ne concernent que les riverains mais certains non riverains aimeraient être informés des décisions prises, voire assister aux réunions.

Le CQ a suggéré de faire les choses en deux temps : une première réunion avec uniquement les riverains (pour traiter les problèmes spécifiques aux riverains) puis une autre réunion ouverte à tous. Le problème soulevé est qu'il y a déjà beaucoup de monde à ces réunions entre riverains.

Les habitants du sentier des Garennes se sentent directement concernés et aimeraient être considérés comme « riverains » du boulevard de la Vanne. La mairie note cette demande.

Référent du CQ du Coteau

Le CQ demande si le référent est nommé pour le Coteau.

Les référents n'ont pas encore été désignés mais cela devrait se faire prochainement, avec, de préférence des personnels motivés (et volontaires).

Une étude a été faite pour comprendre pourquoi les autres comités de quartier n'existent plus afin de pouvoir les relancer dans de bonnes conditions de réussite.

Environnement

Pour faire suite à une demande antérieure le CQ souhaite savoir où en est la gestion des poubelles, du tri sélectif, des affichettes sur les poubelles ?

Réponse de la mairie : Frédéric Martin vient d'arriver en tant que responsable de ce service.

Le CQ fait remarquer qu'il serait souhaitable de distinguer le jour des encombrants du jour des déchets verts

car ceux-ci restent souvent plusieurs jours sur les trottoirs.

La mairie indique que le ramassage des encombrants peut intervenir à la demande.

A la demande d'identification des produits phytosanitaires utilisés par la commune, la mairie répond que l'on va vers le « zéro phytosanitaire ». C'est une société privée qui passe le produit. L'objectif est de traiter les herbes indésirables thermiquement ou à la binette. Les jardiniers communaux utilisent déjà les coccinelles dans les serres comme aide au traitement contre les pucerons.

La coloration des produits permet de repérer les zones traitées. Le CQ regrette que le nom du ou des produits utilisés n'aient pas été transmis.

Le CQ demande de ne pas passer ces produits dans les rues privées, et de respecter les plantations (plantes de rocaille) parfois pulvérisées malencontreusement.

Dans un journal de Cachan, il a été évoqué la transformation du jardin de la Fontaine couverte en « jardin potager » alors qu'il était prévu de l'aménager en jardin médiéval. A la connaissance de la représentante de la mairie, il n'y a pas de changements prévus au projet initial de jardin médiéval. Il a été fait remarquer qu'en ce moment le jardin était très « médiéval » et qu'il serait bon de nettoyer l'endroit. Un « arbre parasite » pousse à proximité de la fontaine et pourrait l'endommager. La maison et le garage qui s'y trouvent doivent être démolis dans les jours qui viennent.

Transports

Valouette : quelques remarques ont été faites sur les Valouettes. Si la V1 semble régulière et sans problèmes, la V3 a toujours de l'avance sur l'horaire prévu et des chauffeurs ont une conduite un peu trop sportive dont les utilisateurs se passeraient bien, notamment les personnes âgées

D'après la mairie, l'avance sur l'horaire serait lié au circuit trop court et les temporisations en certains lieux peu possibles. Par ailleurs, en fin d'après-midi la V3 est prise d'assaut par les collégiens de Victor Hugo. La mairie indique que la RATP intervient auprès des enfants des écoles pour faire un travail d'« éducation ».

Divers : remarques et questions

- Le nettoyage de certaines rues a été fait juste avant le passage des encombrants et des végétaux. Il est donc à refaire. Pourrait-on coordonner ces opérations ?
- Pourquoi le chemin le long de l'aqueduc du Lunain reste-il fermé alors qu'il n'y a pas de réels travaux ?
- Pourquoi conserver l'alignement de la rue des Vignes ?
- Pourquoi la mairie ne rappelle-t-elle pas, comme elle le faisait auparavant, l'obligation d'entretenir les haies. Certains trottoirs sont inutilisables du fait du manque de taille de certaines haies.
- Quand le parking provisoire en face de l'Eglise sera-t-il nettoyé ? Réponse de la mairie : il est régulièrement nettoyé.
- Pourquoi le boulevard de la Vanne n'est-il plus limité à 40km/h ? Les panneaux ont disparus.
- Des camions stationnent tous les week-end sur le trottoir, le long du jardin panoramique empêchant l'utilisation du trottoir par les piétons.
- Le carrefour rue Emile Zola/ Boulevard de la Vanne reste dangereux. Ce problème devrait être résolu dans le cadre des travaux du boulevard.

Rappel sur les projets de convivialité du Coteau

La manifestation « **troc ta plante** » aura lieu dimanche 19 octobre à partir de 14h30, au pied de la citée des artistes.

Lors du marché de Noël une « **descente au lampions** » du Coteau est prévue.

Une proposition de « **logo pour le coteau** » a été faite, plusieurs propositions seraient les bienvenus.

Prochaine réunion mardi 3 février 20h45 à l'école du Coteau